Helsana

Un contexte difficile pour l'exercice 2008

Manfred Manser, CEO du Groupe Helsana



Un exercice 2008 contrasté

Aspects négatifs: assurance de base, placements de capitaux

- Importantes pertes dans l'assurance de base en raison d'un renchérissement des prestations nettement plus important que la hausse des primes
- Importantes pertes de valeur dans les placements de capitaux suite à la crise financière mondiale, qui a touché toutes les catégories de placement

Aspects positifs: assise financière, position de leader et force d'innovation

- Malgré les pertes, la santé financière est garantie grâce à une solide base de capitaux
- Leader sur le marché de l'assurance-maladie et des indemnités journalières maladie
- 1,97 million de clients particuliers (1,38 million dans l'AOS), 54 000 clients entreprises
- Établissement d'un concept de partenariat avec 40 cliniques de pointe

Les coûts des prestations augmentent nettement plus rapidement que les recettes de primes



Importante hausse des coûts de 8,3 pour cent

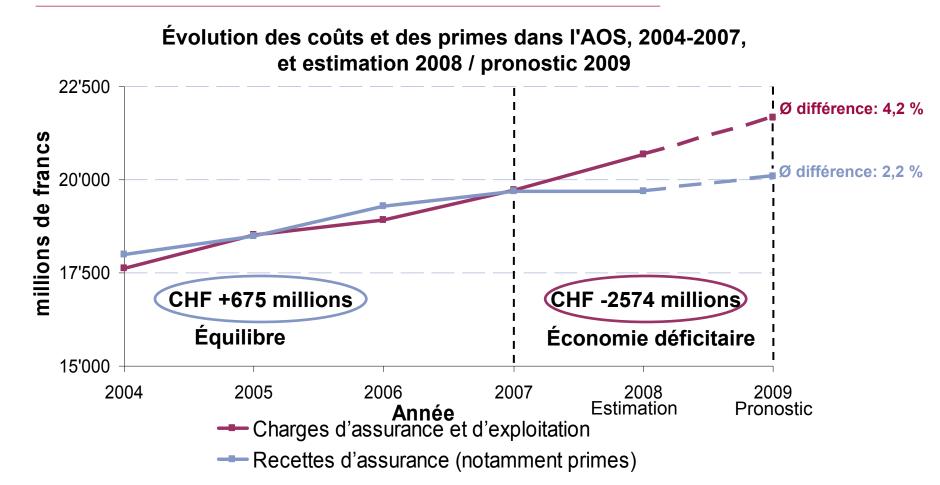
- Forte augmentation dans les trois principaux postes de frais
 - Soins hospitaliers stationnaires: +8 pour cent (986 millions de francs)
 - Soins médicaux: +10 pour cent (772 millions de francs)
 - Médicaments: +7,5 pour cent (735 millions de francs)
- Forte augmentation d'autres types de coûts
 - Soins hospitaliers ambulatoires: +16 pour cent (577 millions de francs)
 - Services d'aide et de soins à domicile: +12 pour cent (89 millions de francs)

Hausse modérée des primes de 1,8 pour cent

- Concurrence entre les assureurs
- Décision politique de baisser les réserves minimales

Helsana

Déséquilibre de l'assurance de base: effet de ciseau entre les charges et les recettes



Source: groupe de travail santésuisse



Assurances complémentaires: évolution positive

- Résultat positif sans augmentation des primes
 - Recettes de primes: 1,43 milliard de francs (1,17 million d'assurés)
 - Position dominante sur le marché consolidée
 - Helsana commercialise également des produits pour ses partenaires de coopération*
- Assurances complémentaires d'hospitalisation
 - Hospital Flex: besoins en hausse évolution réjouissante
- Assurances complémentaires des soins
 - Médecine complémentaire: définition d'exigences élevées en matière de qualité
 - Niveau constant des primes grâce à une attention particulière accordée à la qualité

^{*} KLuG, Birchmeier, Mels: assureurs-maladie ne proposant que l'assurance de base et qui s'en remettent à Helsana pour les assurances complémentaires



Concept de cliniques partenaires: établi avec succès et bientôt étendu

- 40 cliniques partenaires sous contrat (59 sites)
 - 24 hôpitaux de droit public et 16 cliniques privées
 - 3 cliniques universitaires, 12 centres hospitaliers et 21 hôpitaux de premier recours
 - 4 cliniques de réadaptation de pointe complètent cette offre bien équilibrée
- Premiers succès communs en 2008
 - Contrats pour la réadaptation ambulatoire et les forfaits complexes
 - Discussions relatives à des nouvelles prestations novatrices
 - 1er prix pour l'innovation au Swiss Leadership Forum*
- Autres projets prévus
 - Objectif: augmentation du chiffre d'affaires entre les partenaires pour un gain réciproque

^{*} Réseau de et pour les représentants du monde économique, destiné à promouvoir la capacité concurrentielle en Suisse (www.swissleader.ch).



Lancement d'un propre service externe: renforcement des liens avec la clientèle

- Création d'un service externe Helsana pour la clientèle privée
 - Lancement: 1^{er} février avec 50 conseillers à la clientèle
 - Extension progressive prévue en 2009 et 2010
- Amélioration du suivi personnel
 - Une complexité croissante exige une qualité plus élevée en matière de conseil
 - Acquisition et fidélisation de la clientèle (up-selling et cross-selling)
- Développement de la stratégie de vente multi-canaux
 - Le service externe Helsana complète les canaux de vente existants
 - Maintien des filiales et du service à la clientèle au sein du Call Center
 - Les intermédiaires indépendants demeurent de loin le canal de vente le plus performant



Clientèle entreprises: concurrence accrue et gestion de la santé en entreprise

- La concurrence réduit les marges
 - Indemnités journalières maladie: concurrence sur les prix malgré un ralentissement programmé
 - Accident: la libéralisation des tarifs accentue la concurrence
 - Position sur le marché maintenue grâce à l'innovation et à la qualité
- Suite à la 5^{ème} révision de l'Al, la gestion de la santé en entreprise gagne en importance
 - Par le passé: gestion des absences et Case Management
 - Actuellement, gestion de la santé en entreprise: prévention, réinsertion et traitement
- Label de qualité élevée dans le segment de la clientèle entreprises
 - EFQM (European Foundation for Quality Management):
 distinction "Recognized for Excellence"

Priorités 2009/2010 pour l'entreprise: consolider l'assise financière et affirmer le rôle de leader



- Améliorer la productivité et préserver le bilan
 - Sécurité et fiabilité pour les clients et fournisseurs de prestations
 - Sécurité grâce à un bilan solide avec un taux de fonds propres adéquat
- Maintenir et développer la force d'innovation
 - Concentration sur des partenaires privilégiés parmi les fournisseurs de prestations
 - Plus d'avantages complémentaires pour les clients d'Helsana (particuliers et entreprises)
- Consolider le suivi de la clientèle et la force de vente
 - Mise en place et élaboration du service externe Helsana
 - Assurance-maladie maxi.ch: lancement en mars 2009



Priorités politiques 2009/2010: stabiliser le système, freiner les coûts

- Immenses défis pour toute la branche
 - L'effet de ciseau entre charges et recettes menace le système
 - La volatilité des marchés des capitaux réduit la marge de manœuvre
- Stabiliser à nouveau le système de l'assurance-maladie
 - Surveillance professionnelle de la solvabilité plutôt que des taux soumis aux intérêts politiques
 - Plus grande marge de manœuvre pour les partenaires tarifaires, moins de directives étatiques
- Freiner durablement la hausse des coûts
 - Prix des médicaments: remettre sur les rails la révision de la LAMal avortée
 - Moyens auxiliaires/appareils et laboratoire: l'OFSP doit procéder à des baisses
 - Soins hospitaliers ambulatoires: valeur du point tarifaire de 90 au maximum à l'échelon national
 - Soins hospitaliers stationnaires: concurrence en matière de qualité au lieu d'une économie planifiée
 - Plus grande marge de manœuvre pour des modèles de soins et d'assurance innovants